

FICHE INTERNAT

Année scolaire 2024-2025

L'inscription en qualité d'interne vaut adhésion au règlement d'internat.

ELEVE

NOM: _____

PRENOM: _____

CLASSE: _____

Mineur Majeur

N° Portable: _____

RESPONSABLE LEGAL

NOM: _____

PRENOM: _____

N° Portable: _____

N° Domicile: _____

Personne en charge de l'élève si
différente du responsable légal :

NOM: _____

Souhait : Dans la mesure du possible et après avis des CPE, je souhaite être dans la même
chambre que l'élève: _____

Date:.....

Signature de l'élève / étudiant :

Signature des responsables légaux :

HEBERGEMENT du DIMANCHE SOIR

Je soussigné(e) Mme/M..... , responsable
légal de l'élève :

NOM:.....Prénom:.....Classe:.....

Demande au Lycée Paul Constans:

D'accueillir mon enfant les **DIMANCHES SOIRS** A l'INTERNAT : OUI NON

Si oui, l'heure approximative d'arrivée à l'internat sera :

**Attention : le dimanche soir, les internes doivent arriver entre 19h30 et 22h.
L'élève devra avoir pris son repas avant de venir à l'Internat.**

NOM / PRENOM de la personne à joindre en cas d'urgence ou d'absence :

.....

Je m'engage à avertir le bureau d'internat si mon enfant ne peut rentrer le dimanche soir
en téléphonant au bureau d'internat au **06.80.23.34.92**

HEBERGEMENT du MERCREDI SOIR

Mon enfant sera **absent** à l'internat les mercredis soirs

OUI NON

Information : Cela ne pourra pas donner droit à une remise d'ordre du service intendance

MERCREDI APRES – MIDI

Attention : les élèves de 3ème PM ont un régime de sortie différent des lycéens et
étudiants (voir règlement intérieur)

Les élèves mis en retenue devront avoir accompli cette obligation avant de sortir.

Fait à, le..... //.....

Signature du responsable légal :.....

DEMANDE DE SORTIE EXCEPTIONNELLE DE L'INTERNAT

ACTIVITE EXTERIEURE

Je soussigné(e),

NOM : **Prénom** :

Responsable légal de l'élève interne :

NOM : **Prénom** :

Classe :

Sollicite une autorisation exceptionnelle de sortie de l'internat pour la pratique :

Activité :

JOUR(S) 2 maximum : Lundi Mardi Mercredi Jeudi

Horaires : de à

Je dégage le chef d'établissement du lycée Paul Constans de toute responsabilité (activité et trajet) pendant le créneau horaire correspondant à l'autorisation sollicitée et jusqu'à son retour à l'internat.

En cas d'absence ou de retard, l'élève interne s'engage à prévenir le lycée Paul Constans aux numéros suivants : 06.80.23.34.92 ou 04.70.08.19.45

Fait à, le

Signature du responsable légal :

ATTESTATION D'INSCRIPTION A L'ACTIVITE EXTERIEURE

(A COMPLETER PAR L'ENCADREMENT EXTERIEUR)

Je soussigné(e),

NOM : **Prénom** :

Téléphone (Obligatoire) : Fixe : et / ou Portable :

Responsable de l'encadrement de l'activité suivante :

.....

Certifie que l'élève interne :

NOM : **Prénom** :

Est inscrit à cette activité :

Jour :

Horaires de :

En cas d'absence, de retard ou de problème (exemple : chute) de l'interne, je m'engage à prévenir le lycée Paul Constans aux numéros suivants : 06.80.23.34.92 ou 04.70.08.19.45

Fait à, le

Signature de l'encadrant :

Remettre ces documents dûment complétés auprès du bureau de l'internat

1/ Fournitures pour les élèves et étudiants internes

Pour un lit de 80 x190 cm (dortoirs) ou 90 x200 cm (chambres classes préparatoires)

- 1 couverture ou une couette et sa housse
- 1 traversin ou un oreiller avec sa housse
- 1 alèse pour un lit de 80x190 (lycée) ou 90 x200 (CPGE)
- 1 drap plat (facultatif)
- 1 drap housse
- 1 paire de pantoufles
- 1 ou 2 cadenas (1 pour l'armoire individuelle + 1 pour les casiers extérieurs)

Chaque interne est responsable du mobilier mis à sa disposition. Toute **dégradation** entraînera pour les familles la **facturation des dégâts causés**.

Pour les classes préparatoires, un **état des lieux** et du mobilier sera effectué en **début et en fin d'année**.

Une caution sera demandée par les services de l'intendance aux étudiants de CPGE. Prévoir un chèque de 200 euros à l'ordre du lycée Paul Constans.

2/ Week-end , Jour férié et Internat

Cas général : l'internat est fermé durant le week-end, mais est ouvert pour le retour des élèves de 19H30 à 22H00 le dimanche soir, la veille de rentrée scolaire, le soir des jours fériés.

Les élèves devront avoir pris leur repas avant de rentrer à l'internat.

ATTENTION : Se reporter au règlement du Services Restauration Hébergement ou contactez les services d'intendance pour les changements de régime.